

Permanence « Village d'enfants »

Chers Parents,

Voici quelques informations concernant le « village d'enfants ».

Pour le repas de midi :

- Un sac « spécial village » doit être prévu (différent du sac que les enfants prennent en classe et qui contient la collation).

Dans ce sac vous pourrez mettre :

- Les boîtes contenant le repas à chauffer (boîtes qui peuvent aller aux micro-ondes). Ces boîtes ne doivent pas être remplies jusqu'au bord ; envoyez **des portions pour enfants** et non pour adultes afin que l'enfant ait la satisfaction de terminer son repas. Evitez d'envoyer du poisson (pour ne pas avoir d'accidents avec les arêtes) seuls les filets sont autorisés.
- Un fruit ou un dessert.
- Un petit goûter pour les enfants qui restent après 4h.
- Une petite bouteille d'eau, leur gourde à midi étant souvent vide.

Les sacs et les boîtes contenant le repas **doivent être marqués du nom de votre enfant**. **Ne pas oublier de mettre un couvert : fourchette ou cuillère**. Les sacs seront déposés dans des chariots mis à votre disposition à l'entrée du préscolaire, et acheminés vers le village **au plus tard à 8h15. Veuillez être à l'heure**.

Pour les enfants qui arrivent en autocar, c'est la surveillante qui s'en charge.

Pour une meilleure organisation nous vous demandons de bien vouloir :

- **Attendre votre enfant** à la porte du « village », le retirer et quitter directement. L'accès aux toboggans, n'est permis qu'en présence des éducatrices.
- **Indépendamment de ce qui est demandé pour la classe** :
 - Envoyer avec votre enfant :
 - Deux grandes boîtes de kleenex et une boîte de lingettes humides.
 - Des rechanges marqués du nom de l'enfant.
 - En plus, pour les enfants de la Toute Petite Section une petite serviette de bain et un gant de toilette.
- L'école ne reçoit pas les appels téléphoniques après 14h. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le couvent au 01/380332** et donner le message à la téléphoniste qui le fera parvenir aux éducatrices.
- Votre enfant est inscrit soit pour 15h30 soit pour 16h50. **Nous vous prions instamment de respecter l'horaire**.

Si un jour vous désirez ne pas laisser votre enfant au village, prière de nous en informer soit par un billet soit par téléphone **avant 10h**.

Les enfants inscrits au village peuvent commencer à partir de :

Lundi	8	Octobre	: M.S
Mardi	9	Octobre	: P.S. (si l'état de l'enfant le permet).
Mercredi	10	Octobre	: Toute Petite Section (si l'état de l'enfant le permet).

Nous vous assurons chers Parents, de tout notre dévouement.

La Direction